

Réf: Dossier N° 113677

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPLOITATION D'HONNEUR »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO Quartier Belle Cité (BC) , AGNISSANKOI, derrière centre de santé Anges Gardiens (hôpital des Sœurs), Lot 114, Ilot 951

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPLOITATION D'HONNEUR »

Objet : • Importation, Exportation, Achat et Vente d'or brut

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Les Activités minières
- La Transformation de produits miniers,
- La location et la vente matériel d'exploitation minière et de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO Quartier Belle Cité (BC) , AGNISSANKOI, derrière centre de santé Anges Gardiens (hôpital des Sœurs), Lot 114, Ilot 951

Dirigeant(s) : M SORO OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05345 du 06/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26398/GTCA/RC/2022 du 06/07/2022

